

Dernière mise à jour : 9 janvier 2023

BIENVENUE SUR CAGETTE.NET

La société ALILO (ci-après « CAGETTE » ou « l'Opérateur ») société coopérative à responsabilité limitée à capital variable, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 829 028 315, dont le siège social est situé sis 4 impasse Durban, 33000 Bordeaux, édite et exploite la plateforme en ligne accessible à l'adresse suivante : https://www.cagette.net/(ci-après « *la Plateforme* »).

La Plateforme propose un service d'intermédiation entre des producteurs professionnels, artisans et agriculteurs (ci-après « *les Producteurs* ») et des acheteurs consommateurs (ci-après « *les Clients* ») pour l'achat de produits issus de la ferme ainsi que des produits complémentaires (ci-après « *les Produits* »).

Les présentes Conditions Commerciales régissent l'achat de Produits par le Client auprès du Producteur (ci-après collectivement désignées comme « les Parties »), par l'intermédiaire de la Plateforme - en cas d'absence, de lacune, ou de contradiction entre les CGV Spécifiques du Producteur et les présentes Conditions Commerciales.

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme, la signification suivante :

- « Administrateur » : désigne un Utilisateur animant et ayant des droits pour accéder à l'Espace Administrateur du Marché Cagette.
- « Boutique en ligne » : désigne l'espace attribué par l'Opérateur au(x) Marché(s) Cagette sur la Plateforme et qui permet en particulier aux Producteurs du Marché Cagette de présenter aux Clients leurs Produits lors d'une Période de vente.
- « Catalogue » : désigne la sélection de Produits que le Producteur souhaite présenter à la vente par l'intermédiaire de la Plateforme.
- « Charte »: désigne les critères accessibles à l'adresse URL <u>Charte producteurs Cagette.net</u> que doivent remplir les Producteurs pour ouvrir un Compte Producteur.
- « Clients » : désigne toute personne physique ayant la qualité de consommateur accédant à la plateforme et procédant à une Commande de Produits auprès d'un Producteur.
- « **Commande** » : désigne l'achat des Produits réalisé par un Client sur la Plateforme réalisé pendant les Périodes de vente.

- « Compte » : désigne l'interface hébergée sur la Plateforme dans laquelle est regroupé l'ensemble des données fournies par le Client et lui permettant de gérer ses Commandes. L'accès au Compte se fait grâce aux Identifiants.
- « Compte Producteur »: désigne l'interface permettant au Producteur d'accéder à son espace personnel à partir duquel il pourra gérer son Compte Producteur, son catalogue de Produits, ses Commandes, le suivi de son activité et de participer à des ventes au sein de Marchés Cagette.
- « Conditions Commerciales de la Plateforme »: désigne les présentes Conditions Commerciales applicables à la vente de tout Produit par l'intermédiaire de la Plateforme et complétant, le cas échéant (en cas de lacune ou de contradiction) les CGV Spécifiques du Producteur.
- « Conditions Générales de Services » : désigne les conditions contractuelles encadrant la fourniture de Services de la Plateforme par l'Opérateur aux Producteurs.
- « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les conditions contractuelles mises à disposition sur la page d'accueil de la Plateforme, afin d'encadrer l'utilisation de celle-ci par tout Utilisateur.
- « CGV Spécifiques du Producteur »: désigne les conditions générales de vente propres au Producteur, négociées avec le Client et régissant la vente à distance des Produits du Producteur.
- « Contenus »: désigne l'ensemble des informations, textes, logos, marques, animations, dessins et modèles, photographies, images, données et de façon générale tous les éléments et contenus du Producteur publié sur la Plateforme selon les modalités, la forme et les conditions qui lui sont proposées dans les CGU.
- « Contrat de Vente » ou « Contrat » : désigne l'ensemble contractuel encadrant la vente du Produit par l'intermédiaire de la Plateforme. Le Contrat de Vente est constitué des CGV Spécifiques du Producteur, éventuellement complétées, voire remplacées par les Conditions Commerciales de la Plateforme ainsi que tout autre document annexe conclu entre le Producteur et le Client pour régir ladite vente, et notamment la Fiche Produit. Il est précisé qu'en cas de lacune, d'absence ou de contradiction entre les Conditions Commerciales de la Plateforme et les CGV Spécifiques du Producteur, les Conditions Commerciales s'appliqueront prioritairement.
- « Espace Administrateur »: désigne l'interface permettant à un Administrateur de communiquer avec les membres du Marché Cagette, d'inviter des Producteurs dans un Marché Cagette, et de définir les modalités de la Commande (Lieu de collecte et paiement).
- « Fiche Produit » : désigne l'offre commerciale liée à un Produit, devant fournir l'ensemble des informations essentielles légalement requises.
- « **Heures Ouvrées** » : désigne les heures de travail usuelles entendues comme toute heure travaillée du lundi au vendredi, entre 9h30 à 17h.

- « Identifiants »: désigne l'adresse e-mail du Producteur et ou du Client et le mot de passe, généré par ces derniers, nécessaires à l'accès au Compte Producteur ou au Compte sur la Plateforme.
- « Lieu de collecte » : désigne le lieu physique et la période où le Producteur met à disposition des Clients les Produits commandés par ce dernier.
- « Marché Cagette »: désigne l'interface permettant de regrouper un ensemble de Clients et de Producteurs pour organiser des ventes de Produits en un lieu de collecte unique. Les Marchés Cagettes sont créés et animés par un ou plusieurs Administrateurs.
- « Opérateur »: désigne la société qui gère la Plateforme et met en relation les Parties, qui est en l'occurrence la société ALILO, société coopérative à responsabilité limitée à capital variable immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 829 028 315, dont le siège social est sis 4, impasse Durban, 33000 Bordeaux.
- « Parties » : au pluriel, désigne ensemble le Client et le Producteur. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.
- « **Période de vente** » : désigne la période pendant laquelle l'Administrateur d'un Marché Cagette organise une vente.
- « Plateforme »: désigne la Plateforme en ligne accessible à l'adresse suivante: https://www.cagette.net/. La Plateforme regroupe l'ensemble des pages web, Services et fonctionnalités proposés aux Utilisateurs.
- « Prestataire de Services de Paiement » ou « PSP »: désigne la société détentrice d'un agrément bancaire, fournissant, par l'intermédiaire de l'Opérateur, des services de paiement aux Producteurs afin de leur permettre d'encaisser les paiements des Clients. Le Prestataire de Services de Paiement de l'Opérateur est: MANGOPAY SA, Société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 24.700.000 euros, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1125 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459.
- « **Producteur** » : désigne un Utilisateur agissant comme un professionnel, accédant au Compte Producteur et bénéficiant des Services proposés par l'Opérateur sur la Plateforme.
- « Produit »: désigne les produits proposés au Client par le Producteur sur la Plateforme.
- « Programme de formation »: désigne la formation dispensée par l'Opérateur aux Producteurs référencés sur la Plateforme. L'Opérateur a le statut d'organisme de formation certifié QUALIOPI (certificat n°00425) et QUALICERT (certificat n°8670). Le détail du Programme de formation est accessible via la Plateforme.
- « Services » : désigne l'ensemble des services proposés par l'Opérateur aux Utilisateurs par l'intermédiaire de la Plateforme incluant notamment le référencement sur la Plateforme, la mise en relation avec les Clients, les services de paiement.
- « **Site** » : désigne le site internet de l'Opérateur, au sein duquel la Plateforme est intégrée accessible notamment à partir de l'adresse : https://www.cagette.net/

• « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui accède et navigue sur la Plateforme, qu'il soit Producteur, Client, Administrateur, ou simple internaute.

ARTICLE 2 - OBJET

Les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme sont proposées afin d'harmoniser la politique commerciale applicable aux ventes de Produits sur la Plateforme.

En cas d'absence, de lacune ou de contradiction des CGV Spécifiques du Producteur avec les Conditions Commerciales, les présentes Conditions Commerciales, s'appliqueront prioritairement. Ces documents prévaudront dans l'ordre suivant :

- Fiche Produit;
- Conditions Commerciales de la Plateforme ;
- CGV Spécifiques du Producteur.

ARTICLE 3 - ACCEPTATION DES CONDITIONS COMMERCIALES

Il est précisé que la dernière version des Conditions Commerciales s'appliquera à toute nouvelle Commande. Le Client est invité à imprimer les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme et à en conserver une copie.

Toute Commande implique obligatoirement l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

Le Client pourra prendre connaissance des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme au moment de la Commande d'un Produit auprès du Producteur. Elles doivent être consultées et expressément acceptées avant toute Commande.

Le Client est invité à lire attentivement, imprimer les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme et à en conserver une copie.

Le Client préalablement à sa Commande, déclare :

- Avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager et de conclure tout éventuel
 Contrat de Vente :
- Ne pas procéder à des achats de Produits dans le but de les revendre ;
- Que l'achat des Produits sur la Plateforme est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle.

ARTICLE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT

Pour pouvoir passer une Commande, le Client devra s'inscrire sur la Plateforme en adhérant à un Marché Cagette afin de pouvoir disposer d'un Compte.

A partir de ses Identifiants et après avoir adhéré à un Marché Cagette, le Client pourra se connecter à son Compte et passer une Commande de Produits auprès du Producteur à l'occasion d'une Période de vente.

Les informations que le Client fournit au Producteur lors d'une Commande doivent être complètes, exactes et à jour.

Le Producteur se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

ARTICLE 5 - PROCESSUS DE COMMANDE DE PRODUITS

5.1. Caractéristique des Produits

Le Producteur s'engage à présenter les caractéristiques essentielles des Produits au sein de la Fiche Produit et les informations obligatoires en vertu du droit applicable.

Ces éléments figurent sur les Fiches Produits présentés sur la Plateforme et contiennent notamment la description, les allergènes, les valeurs nutritionnelles, les conseils d'utilisation et le prix.

Par conséquent, le Client accepte de les lire attentivement avant de passer Commande sur la Plateforme. Le Client doit se renseigner sur ses allergies ou intolérances alimentaires avant de commander un Produit sur la Plateforme notamment concernant les Produits de la Ferme.

Le Producteur garantit au Client le respect de la chaîne du froid jusqu'au retrait des Produits. Le Client devra ensuite veiller à respecter les conditions de conservation des Produits.

Le Client sera tenu de consommer les Produits commandés dans le respect de la date limite de consommation indiquée sur l'emballage et selon les instructions de conservation indiquées sur l'emballage du Produit.

Par ailleurs, le Producteur indiquera, lorsqu'il y est légalement tenu :

- Les qualité et caractéristiques environnementales de tout Produit Complémentaire générateur de déchets (l'incorporation de matières recyclées, l'emploi de ressources renouvelables, la durabilité, la compostabilité, les possibilités de réemploi, la recyclabilité);
- Les règles de tri applicables au Produit Complémentaire.

Le Producteur étant amené à régulièrement modifier ses Produits et la composition de ces derniers, il est recommandé au Client de lire les Fiches Produits avant toute nouvelle Commande.

Le Producteur garantit que les Produits commercialisés sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

5.2. Procédure de Commande

Pour passer Commande, le Client est invité à se connecter à son Compte ou à se créer un Compte dans les conditions définies au sein des Conditions Générales d'Utilisation.

Les Commandes de Produits sont directement passées sur la Plateforme lors d'une Période de vente organisée par l'Administrateur. Pour effectuer une Commande, le Client doit se connecter à son Compte et suivre les étapes décrites ci-dessous.

5.2.1. Adhésion à un Marché Cagette

Pour passer Commande, le Client est invité à adhérer au Marché Cagette de son choix :

- Soit le Marché Cagette est « *ouvert* », dans cette hypothèse le Client pourra directement sélectionner les Produits conformément à l'article 5.2.2 des présentes ;
- Soit le Marché Cagette est « *en liste d'attente* », dans cette hypothèse l'Administrateur devra valider la demande d'adhésion du Client pour que celui-ci puisse Commander des Produits :
- Soit le Marché Cagette est « *fermé/complet* », dans cette hypothèse le Client ne pourra pas intégrer ce Marché Cagette et y passer Commande.

Après avoir adhéré à un Marché Cagette, le Client est invité à suivre les étapes décrites ci-après pour Commander un Produit.

5.2.2. Sélection des Produits

Le Client devra sélectionner le(s) Produit(s) de son choix en cliquant sur le(s) Produit(s) concerné(s) et en choisissant la quantité souhaitée ou encore, le cas échéant, les caractéristiques du Produit souhaité.

Une fois le Produit sélectionné, le Produit est placé dans le panier du Client. Le Client peut ajouter à son panier autant de Produits qu'il le souhaite.

5.2.3. Commandes

Une fois les Produits placés dans son panier, le Client doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa Commande est correct.

Le Client est invité à vérifier le contenu de sa Commande (y compris la quantité et les références des Produits commandés, le moyen de paiement et le prix) et à fournir l'ensemble des informations nécessaire à la facturation des Produits avant de finaliser sa Commande.

Le Client est informé que les Produits pourront être retirés uniquement sur le Lieu de collecte indiqué par l'Administrateur sur la Boutique en ligne lors d'une Période de vente.

Après vérification, le Client peut alors procéder au paiement sécurisé des Produits en suivant les instructions figurant sur la Plateforme.

Les Commandes passées doivent comprendre toutes les informations nécessaires à leur traitement.

5.2.4. Accusé de réception

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur la Plateforme afin d'accuser réception de la Commande du Client. Une copie de l'accusé de réception de la Commande est automatiquement adressée au Client par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription ou dans le Compte soit correcte.

5.2.5. Facturation

Le Client doit faire sa demande en précisant le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de commande que le Client établit en ligne, ni l'accusé de réception envoyé au Client par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de commande ou de paiement utilisé, le Client pourra obtenir sa facture par demande formulée par courriel auprès du Producteur.

5.3. Prix

Pour tous les Produits, le Client trouvera sur les Fiches Produits des Producteurs sur la Plateforme des prix affichés en euros Toutes Taxes Comprises (**TTC**).

Les prix incluent en particulier la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

5.4. Disponibilité des Produits

Un Produit indisponible n'est en principe pas visible sur la Plateforme. Pour tout Produit limité, il sera expressément précisé lorsqu'il est en rupture de stock.

En tout état de cause, il convient de rappeler que l'Opérateur ne saurait être tenu responsable de l'indisponibilité d'un Produit ou d'une quelconque conséquence sur la Commande ou de l'annulation de celle-ci, l'opération de vente étant effectuée sous la seule et entière responsabilité du Producteur.

Si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, le Producteur s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

Dans l'hypothèse où un Produit est indisponible, le Producteur peut, et si les parties en conviennent, proposer un Produit alternatif de qualité et de prix équivalents, accepté par le Client.

Si le Client décide d'annuler sa Commande de Produits indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Produits indisponibles au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le Contrat de Vente a été dénoncé.

ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, il est rappelé que le droit de rétractation ne s'applique pas aux Produits vendus sur la Plateforme qui sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

Pour les autres Produits, les modalités du droit de rétractation sont prévues en Annexe 1 « Politique de rétractation » des présentes.

ARTICLE 7 - PAIEMENT

7.1. Moyens de paiement

7.1.1. <u>Paiement en ligne sur la Plateforme</u>

Le Client peut payer ses Produits en ligne sur la Plateforme suivant les modes de paiement proposés c'est-à-dire par carte bancaire (Visa / Maestro / Mastercard).

Lorsqu'il choisira son moyen de paiement, le Client sera redirigé vers un espace sécurisé correspondant à ce choix afin de procéder au paiement. En l'occurrence, le Client se déclare informé du fait que tout paiement sur la Plateforme se fait via le Prestataire de Services de Paiement, gérant les flux financiers.

Dans ce cadre, le Client garantit au Producteur qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Toutes les mesures nécessaires seront alors prises pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur la Plateforme.

Le Compte du Client sera débité dès la Commande de Produits passée sur la Plateforme.

7.1.2. Paiement sur le Lieu de collecte

Le Client peut également payer ses Produits directement sur le Lieu de collecte suivant les modes de paiement suivants :

- Chèque;
- Espèce ;
- Carte bancaire (Visa/ Maestro/ Mastercard).

7.2. Refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte, le Client devra contacter l'Administrateur afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avérerait impossible, la Commande et la vente seraient annulées.

ARTICLE 8 - RETRAIT DU PRODUIT

Les Clients sont informés que les Produits pourront uniquement être retirés par ces derniers sur le Lieu de collecte dans les conditions décrites en Annexe 2.

ARTICLE 9 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le Producteur reste le propriétaire des Produits jusqu'à leur complet paiement par le Client.

Tout risque de perte ou d'endommagement du Produit est transféré au Client au moment où ce dernier prend physiquement possession du Produit.

ARTICLE 10 - GARANTIE

En dehors des garanties commerciales que le Producteur pourrait proposer pour certains Produits, tout Client bénéficie de garanties « légales », pour l'ensemble des Produits, qui sont détaillées ci-dessous, conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation.

10.1. Garantie de conformité

Le Client est informé de l'application de <u>l'article L. 217-3 du Code de la consommation</u> qui prévoit la délivrance d'un Produit conforme au contrat (les présentes Conditions Commerciales) ainsi qu'aux critères énoncés à <u>l'article L. 217-5 du même Code</u>. Le Client pourra faire état des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du Produit au sens de <u>l'article L. 216-1</u>, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci [...] ainsi que des défauts de conformité résultant de l'emballage. Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des <u>articles 2224 et suivants du code civil</u>. Le point de départ de la prescription de l'action du Client est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

A cet égard, <u>l'article L.217-4 du Code de la consommation</u> précise que le Produit est conforme aux présentes Conditions Commerciales si [...] :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, [...] (concernant) toute caractéristique prévue au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le Client, porté à la connaissance du Producteur au plus tard au moment de la conclusion des Conditions Commerciales et que ce dernier a accepté .

3° Il est délivré avec tous les accessoires [...] devant être fournis conformément au contrat [...]. Le Client est également informé de l'application de <u>l'article L217-5 du Code de la consommation</u> qui précise que le Produit est conforme si [...] :1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu de la réglementation et des normes applicables au secteur concerné ; [...] 4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage [...] 6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques que le Client peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du Produit ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le Producteur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

Toutefois, le Producteur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques s'il démontre : 1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ; 2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou 3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat. Le Client ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du Produit, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du Produit sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du Produit ou du défaut invoqué.

En cas de défaut de conformité, le Client a droit à la mise en conformité du Produit par remplacement (ou réparation) ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat dans les conditions détaillées aux <u>articles L. 217-8 à L.217-17 du Code de la consommation</u>. Le Client a par ailleurs le droit de suspendre le paiement jusqu'au respect par le Producteur de ses obligations de garantie dans les conditions <u>des articles 1219 et 1220 du code civil</u>.

Lorsque le Client sollicite la mise en conformité, le Produit est mis à disposition du Producteur.

La mise en conformité du Produit a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente (30) jours suivant la demande du Client et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du Produit et de l'usage recherché par le Client.

La mise en conformité du Produit a lieu sans aucun frais pour le Client, lequel n'est pas tenu de payer pour l'utilisation normale qu'il a faite du Produit remplacé pendant la période antérieure à son remplacement. Le cas échéant, l'enlèvement et la reprise du Produit sont à la charge du Producteur.

Le Producteur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le Client si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

- De la valeur qu'aurait le Produit en l'absence de défaut de conformité ;
- De l'importance du défaut de conformité;
- De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le Client.

Le Producteur peut refuser la mise en conformité du Produit si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard de la valeur qu'aurait le Produit en l'absence de défaut de conformité et de l'importance du défaut de conformité. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée.

Tout refus par le Producteur de procéder selon le choix du Client ou de mettre le Produit en conformité est motivé par écrit ou sur support durable.

Le Client informe le Producteur de sa décision d'obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce Produit en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution du contrat, le Client restitue le Produit au Producteur aux frais de cette dernière. Le Producteur remboursera le Client, dès réception du Produit ou de la preuve de son renvoi et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivants. Sauf accord exprès du Client et sans frais supplémentaire, le remboursement aura lieu selon même moyen de paiement que celui utilisé pour la Commande.

En cas de résolution du contrat portant sur plusieurs Produits, le Client a le droit à la résolution des Conditions Commerciales pour l'ensemble des Produits, si l'on ne peut raisonnablement attendre de lui qu'il accepte de garder les seuls Produits conformes.

Le Client est informé de l'application de <u>l'article L217-28 du Code de la consommation</u> qui précise que lorsqu'il demande pendant le cours de la garantie légale ou de la garantie consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un Produit, une remise en état couverte par cette garantie, toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état. Cette période court à compter de sa demande d'intervention ou de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du Produit en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au Client. Le délai de garantie est également suspendu lorsque le Client et le garant entrent en négociation en vue d'un règlement à l'amiable.

Les dispositions du présent article sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

10.2. Garantie des vices cachés

Le Producteur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. (<u>Article 1641 du</u> Code Civil)

Cette garantie permet au Client, qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir entre le remboursement du prix du Produit s'il est retourné, ou de garder le Produit et de se faire rendre une partie du prix. (<u>Article 1644 du Code Civil</u>)

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. (Alinéa 1et de l'article 1648 du Code Civil)

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ

Sauf dispositions d'ordre public contraires, le Producteur ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Produits.

Le Producteur ne sera pas responsable en cas de perte ou destruction de tout bien, dommage ou dépenses ayant pour origine directe ou indirecte l'utilisation, la mauvaise utilisation ou l'incapacité d'utilisation du Produit par le Client, et cela de façon indépendante ou en combinaison avec un autre Produit.

Par ailleurs, la responsabilité du Producteur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Client, notamment lors de la saisie de sa Commande.

Le Producteur ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Commerciales découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution des présentes Conditions Commerciales. Si l'empêchement est définitif, les Conditions Commerciales sont résiliées de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues <u>aux articles 1351 et 1351-1 du code civil</u>.

En cas de survenance d'un des évènements susvisés, l'Opérateur s'efforcera d'informer le Client dès que possible.

ARTICLE 13 - DONNÉES PERSONNELLES

Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL https://www.bloctel.gouv.fr/

Conformément à la <u>loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux</u>, tout professionnel se réserve le droit de démarcher un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet dudit contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

Le Producteur peut être amené à collecter et traiter les données à caractère personnel des Clients de la Plateforme lors de la Commande de Produits. A ce titre, il garantit qu'il traite ces données dans le respect des droits et obligations issues de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés dans sa dernière version en vigueur dite Loi « Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Personnes (*RGPD*).

A compter de la mise en relation avec le Client ayant procédé à une Commande de Produits, le Producteur sera responsable des traitements de données à caractère personnel des Clients. Les données du Client sont conservées confidentiellement par le Producteur, pour les besoins du contrat, de son exécution et dans le respect de la loi, pendant une durée de trois (3) ans maximum à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données peuvent être communiquées, en tout ou partie, aux prestataires de services du Producteur intervenant dans le processus de Commande.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données dit RGPD), le Producteur assure la mise en œuvre des droits des personnes concernées.

Il est rappelé que le Client dont les données à caractère personnel sont traitées bénéficie des droits d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit à la limitation du traitement conformément aux articles 49,50,51,53 et 55 de la Loi Informatique et Libertés et aux dispositions des articles 15, 16, 17 et 18 du Règlement Général européen sur la Protection des Personnes (RGPD).

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi Informatique et Libertés et à l'article 21 du RGPD, le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, sans motif et sans frais.

Le Client peut également définir le sort de ses données après sa mort et choisir que le Producteur communique ou non ses données à un tiers que le Client aura préalablement désigné.

Le Client peut exercer ces droits en adressant un courrier électronique à support@cagette.net ou en envoyant une réclamation au Producteur.

Enfin, le Client peut également introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle et notamment de la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/plaintes).

L'ensemble de la politique liée aux traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Opérateur est détaillée au sein de la Politique de Confidentialité de la Plateforme.

ARTICLE 14 - RÉCLAMATIONS

Tout Client aura la possibilité de formuler une réclamation concernant une Commande de Produits auprès du Producteur.

Le Client pourra contacter le Producteur par courrier électronique dès la réception de tout Produit concernant les Produits commandés ou en l'absence de réception des Produits commandés, par exemple dans les cas suivants :

- Produit non reçu ;
- Produit non conforme : le Produit reçu ne correspond pas au Produit commandé ;
- Produit endommagé : le Produit reçu est abîmé ou incomplet.

Le Client devra également indiquer le numéro de la Commande concernée.

Tout litige en lien avec la Commande de Produits sera directement réglé entre le Client et le Producteur, seules Parties aux présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

Le Producteur et/ou le Client pourra néanmoins solliciter de l'Opérateur qu'il intervienne en tant que médiateur entre eux en adressant un courriel à support@cagette.net.

ARTICLE 15 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les Contenus publiés sur son espace personnel sont la propriété du Producteur, ou sont des Contenus sur lesquels il dispose d'une licence d'utilisation.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, des Contenus, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse du Producteur, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'acceptation des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme vaut reconnaissance par le Client des droits de propriété intellectuelle du Producteur et engagement à les respecter.

ARTICLE 16 - VALIDITÉ DES CONDITIONS COMMERCIALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Commerciales. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

ARTICLE 17 - MODIFICATION DES CONDITIONS COMMERCIALES

Les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour à tout moment. Il est toutefois précisé que les Conditions Commerciales de la Plateforme applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande. Ainsi, les modifications apportées aux Conditions Commerciales de la Plateforme ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

ARTICLE 18 - COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

LES PRÉSENTES CONDITIONS COMMERCIALES AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE CLIENT ET LE PRODUCTEUR SONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE LITIGE, SEULS LES TRIBUNAUX FRANÇAIS SERONT COMPÉTENTS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, le Client est invité à contacter le Producteur via son Compte.

Si aucun accord n'est trouvé ou si le Client justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Producteur par une réclamation écrite sans obtenir de réponse, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes Conditions Commerciales, y compris portant sur sa validité.

Concernant les Clients ayant passé commande auprès d'un Producteur, et pour enclencher cette médiation, le Client peut contacter le médiateur de la consommation de l'Opérateur:, dont les coordonnées sont: CM2C, 14 rue saint Jean 75017 PARIS, qui peut être saisi via ce lien: https://www.cm2c.net/comment-nous-saisir.php

Tout Client a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/consumers/resolve-your-consumer-complaint_fr.

La partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, le Client ou le Producteur peut à tout moment se retirer du processus.

DANS L'HYPOTHÈSE OU LA MÉDIATION ÉCHOUERAIT OU NE SERAIT PAS ENVISAGÉE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU À UNE MÉDIATION SERA CONFIÉ À LA JURIDICTION COMPÉTENTE DÉSIGNÉE CI-DESSUS.

ANNEXE 1 - POLITIQUE DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, il est rappelé que le droit de rétractation ne s'applique pas aux Produits vendus sur la Plateforme qui sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

Principe de rétractation

Le Client a le droit de se rétracter du présent Contrat de Vente sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Délai de rétractation

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où le Client ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du Produit.

Dans le cas où le Client aurait commandé plusieurs Produits via une seule Commande donnant lieu à plusieurs retraits (ou dans le cas d'une Commande d'un seul Produit retiré en plusieurs lots), le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien (ou lot).

En cas de retrait du Produit en plusieurs lots de pièces, le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.

Notification du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation et conformément à l'<u>article L.221-21 du Code de la consommation</u>, le Client doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) au Producteur.

Il peut également utiliser le formulaire ci-dessous :

ANNEXE 1 – POLITIQUE DE RETRACTATION

FORMULAIRE DE RETRACTATION – PRODUIT
À l'attention de [Nom du Producteur]
Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du Produit ci-dessous :
Référence du Produit N° de la facture : N° du bon de commande : - Commandé le []/reçu le [] - Moyen de paiement utilisé : - Nom du Client et le cas échéant du bénéficiaire de la commande : - Adresse du Client : - Adresse du retrait :
- Signature du Client (sauf cas de transmission par courriel) :
- Date :

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client, le Producteur s'engage à rembourser la totalité des sommes versées à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter (*Article L.221-24 du Code de la consommation*).

A moins qu'il ne propose de récupérer lui-même les Produits, le Producteur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le Producteur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Modalités de retour du / des Produit(s)

Le Client devra en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après communication de sa décision de se rétracter du présent Contrat de Vente, renvoyer le bien, à l'adresse du Producteur.

Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

En aucun cas le Client ne pourra retourner le Produit auprès de l'Opérateur. En cas de perte du Produit lors du retour du Produit, dans le cas où le Client n'aura pas retourné le Produit à l'adresse

ANNEXE 1 – POLITIQUE DE RETRACTATION

et selon les modalités communiquées par le Producteur, ni le Producteur ni l'Opérateur ne pourront être considérés comme responsables en cas d'impossibilité de remboursement.

Frais de retour du / des Produit(s)

Le Client devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

Etat du bien retourné

Le Produit doit être retourné suivant les consignes du Producteur et comporter notamment tous les accessoires livrés.

La responsabilité du Client n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit. En d'autres termes, le Client dispose de la possibilité de tester le Produit mais sa responsabilité pourra être engagée s'il procède à des manipulations autres que celles qui sont nécessaires.

Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel;
- De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation :
- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés ;
- De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé;
- De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel;
- De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence;
- De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- Conclus lors d'une enchère publique ;
- De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée;
- De fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :

ANNEXE 1 - POLITIQUE DE RETRACTATION

- a) Il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ;et
- b) Il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ;et
- c) Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 221-13, c'est-à-dire que le cas échéant, le professionnel fournit au consommateur, dans les mêmes conditions et avant l'expiration du délai de rétractation, la confirmation de son accord exprès pour la fourniture d'un contenu numérique non présenté sur un support matériel et de la reconnaissance de la perte de son droit de rétractation..

(Article L221-28 du Code de la consommation)



ANNEXE 2 – POLITIQUE DE RETRAIT

Les modalités de retrait des Produits commandés par le Client sont celles décrites ci-après :

Principe du retrait

Les Produits commandés sur la Plateforme par le Client pourront uniquement être retirés sur le Lieu de collecte indiqué dans la Boutique en ligne du Marché Cagette pendant la Période de vente.

Le retrait est gratuit.

Zone de retrait

Le Produit pourra être retiré sur le Lieu de collecte dont l'adresse est indiquée sur la Boutique en ligne.

Horaire de retrait

Le Produit sera ensuite disponible sur le Lieu de collecte la date et le créneau horaire précisés sur la Boutique en ligne.

Modalités de Retrait

Le Client pourra récupérer sa Commande sur le Lieu de collecte sur présentation d'une pièce d'identité, en indiquant le numéro de Commande.

Problème de retrait

En cas d'absence du Client au moment du retrait de sa Commande sur le Lieu de collecte, ou si celui-ci n'est pas clairement identifiable par le Producteur au regard des informations transmise lors de ladite Commande, le Client est informé que la Commande ne pourra pas lui être remise et sera considérée comme perdue. Le Client ne pourra pas être remboursé

Il appartient au Client de vérifier les Produits retirés sur le Lieu de collecte.

En cas de Produits incomplets, détériorés ou de non-conformité apparente, le Client devra les refuser.